

Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire
Agence française pour la biodiversité (AFB)

AVIS DE VACANCE DE POSTE

A pourvoir par un fonctionnaire ou par un agent en CDI régi par le quasi-statut

Classification :	Catégorie A
Fonction :	Chargé de communication et sensibilisation (h/f)
Affectation :	Direction parcs naturels marins, parcs nationaux et territoires – Parc naturel marin de la Martinique
Positionnement hiérarchique :	Sous l'autorité du directeur délégué du Parc naturel marin de la Martinique et sous le pilotage fonctionnel du responsable de la communication des Parcs naturels marins (Mission communication de l'AFB)
Résidence administrative :	Fort de France
Conditions d'emploi :	Emploi permanent à pourvoir à temps complet

Description de l'emploi

Contexte :

L'Agence française pour la biodiversité créée le 1^{er} janvier 2017 est un établissement public du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer qui exerce des missions d'appui à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de la connaissance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité des milieux terrestres, aquatiques et marins.

Elle vient en appui aux acteurs publics mais travaille également en partenariat étroit avec les acteurs socio-économiques. Elle a aussi vocation à aller à la rencontre du public pour mobiliser les citoyens en faveur de la biodiversité.

Issue du regroupement de l'Agence des aires marines protégées, de l'Atelier technique des espaces naturels, de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques et de Parcs nationaux de France, l'Agence française pour la biodiversité est composée de 1 200 agents répartis sur l'ensemble du territoire français en métropole et outre-mer.

Les nombreuses missions confiées à l'Agence s'articulent, au plus près des territoires, au sein de 4 directions métiers, d'une mission communication et d'un secrétariat général.

Le Parc naturel marin de Martinique a été créé par le décret le 5 mai 2017. Il est le deuxième plus grand parc naturel marin qui s'étend sur les 47 340 km² de mer qui entourent la Martinique, soit sur l'ensemble de la zone économique exclusive. Ce périmètre est cohérent d'un point de vue écologique prenant en compte à la fois les habitats côtiers (mangroves, herbiers, communautés coralliennes...) et ceux du large, mais aussi les espèces (crustacés, poissons côtiers et grands pélagiques, tortues, cétacés, oiseaux marins...). Ce périmètre, qui concerne toutes les communes littorales et tous les usages, offre ainsi les meilleures perspectives pour répondre aux objectifs de protection du patrimoine naturel et de développement durable des activités.

Les parcs naturels marins sont gérés par l'Agence française pour la biodiversité (AFB), créée le 1^{er} janvier 2017 par regroupement de 4 structures. C'est un établissement public du ministère de la Transition Ecologique et Solidaire qui exerce des missions d'appui à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de la connaissance, de la préservation, de la gestion et de la restauration de la biodiversité des milieux terrestres, aquatiques et marins.

L'équipe du parc sera composée au démarrage de 5 personnes et sera renforcée par la suite. Des personnels recrutés pour des missions ponctuelles pourront compléter l'équipe.

Description du poste

Mission :

Le conseil de gestion du parc doit élaborer son plan de gestion d'ici mai 2020. Durant cette période, le/la chargé(e) de communication et de sensibilisation doit:

- rendre visible le Parc naturel marin comme nouvelle structure du territoire, en particulier auprès des collectivités locales et des usagers durant les premières années, puis le grand public.
- porter des actions de sensibilisation,
- participer à l'élaboration du plan de gestion sur les enjeux de sensibilisation du public.

Pour cela, il/elle devra travailler en étroite collaboration avec l'ensemble des agents du Parc, les acteurs locaux et la mission communication de l'AFB.

Activités principales :

***Stratégie et plan de communication et de sensibilisation**

- Concevoir une stratégie pluriannuelle de communication et de sensibilisation du Parc naturel marin de Martinique. A terme, cette stratégie vise à faire évoluer les comportements et à augmenter la notoriété, l'identification et l'appropriation du Parc par les usagers et le grand public. Elle s'inscrit dans la stratégie nationale de communication des parcs naturels marins.
- Décliner cette stratégie en plan de communication et de sensibilisation annuel.

***Mise en œuvre des actions et des outils**

- Contribuer à la mise en œuvre opérationnelle du plan annuel de communication et de sensibilisation :
 - en réalisant, directement ou indirectement, les actions de communication et de sensibilisation du Parc,
 - en apportant aux agents du Parc un appui pour définir et réaliser leurs actions de sensibilisation.

Les champs d'intervention couvrent tous les domaines de la communication et de la sensibilisation à l'environnement, notamment :

- l'édition : élaboration, rédaction et diffusion de plaquettes, newsletters, guides, panneaux d'exposition, etc.,
- la communication digitale, dont conception et mise à jour du site internet du Parc, rédaction de contenus web, alimentation de réseaux sociaux,
- l'événementiel, organisation de manifestations et mise en œuvre de partenariats,
- les relations presse et publiques, dont rédaction de communiqués, organisation de points presse,...
- le multimédia : constitution et suivi du fonds photos et vidéos, acquisitions, etc.
- la mise en œuvre d'outils dédiés de sensibilisation.
- les partenariats : proposer et mettre en œuvre des partenariats en communication et sensibilisation avec des structures clefs du territoire.
- Evaluer les résultats des actions de communication et de sensibilisation du Parc ;
- Elaborer les cahiers des charges et conduire à terme les procédures administratives relatives aux appels à projets, conventions et marchés publics nécessaires à la réalisation de ses projets (CCTP, analyse des offres, projet de convention, PV de service fait).

-Contribuer à la communication nationale sur les parcs naturels marins et à la vie du service communication dans les territoires de l'AFB.

Relations liées au poste

Relations internes

Potentiellement tous les services de l'AFB mais plus particulièrement :

- L'ensemble des agents du Parc, les autres parcs naturels marins et le sanctuaire Agoa, la mission communication, le département milieu marin

Relations externes

- Les membres du conseil de gestion du Parc (élus, services de l'Etat, scientifiques, usagers de la mer, associations).
- journalistes et médias
- Chargés de communication des autres aires marines protégées (parc naturel régional, réserve, parc national...).
- Acteurs institutionnels et associatifs impliqués dans la communication ou la sensibilisation
- Partenaires et prestataires

Profil recherché

- Formation supérieure dans le domaine considéré
- Expérience de 5 ans minimum dans la communication publique et/ou la sensibilisation sur un poste similaire.
- Connaissance du territoire demandée.
- Connaissance du milieu marin souhaitée

Compétences et qualités requises

Connaissances :

- Connaissance des outils et techniques de communication
- Connaissance des spécificités de la communication marine
- Connaissance des spécificités de la communication publique
- Connaissance des marchés publics.

Savoir-faire opérationnel

- Excellentes capacités d'expression écrite, orale et de synthèse.
- Maîtrise de la chaîne graphique (dont la suite Adobe), d'un CMS et des réseaux sociaux.
- Encadrement de prestataires
- Piloter des projets (du cahier des charges à l'évaluation)
- Encadrer des stagiaires Gérer la communication de crise

Savoir-être professionnel

- Capacité de travail en équipe et en réseau, dans un environnement hiérarchique et fonctionnel
- Autonomie et force de proposition
- Méthode et organisation
- Réactivité
- Adaptabilité
- Capacité d'écoute et de négociation

Déposer une candidature

Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures (CV détaillé et lettre de motivation) sous la référence **DPPT/COMMAR/F** par courriel à recrutement@afbiodiversite.fr

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 18 octobre 2017